



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 9 janvier 2026

Objet : Question parlementaire n° 3327 du 10 décembre 2025 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Contrôle des activités liées à la CCBLR ».

Madame la Ministre,

En date du 10 décembre 2025, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, du Ministre des Finances et de la Ministre de la Justice.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 16 janvier 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel

